

ABONNEMENT.

Paris: 18 fr. — 9 fr. — 4 fr. 50.
Dép.: 30 — 15 — 7 50.
Rue du Bouloi, 26.

LE TOCSIN



COMITÉ DE RÉDACTION.

Emile Barrault.
F. Delente, ouvrier.
Affranchir.

DES TRAVAILLEURS.

SOMMAIRE. — Amnistie du 15 mai. — Séance de l'Assemblée. — Votre altesse impériale. — Crises périodiques. — Fraternité populaire. — Le travail à la journée. — Elections. — Faits divers.

PARIS, 15 JUIN.

AMNISTIE DU 15 MAI.

Nous n'implorons pas la grâce des captifs de la conciergerie et de Vincennes, nous proposons une mesure d'un intérêt général: l'amnistie.

Le pouvoir s'est aliéné la révolution et ne s'est pas concilié la réaction; il est entre le marteau et l'enclume.

Est-il résigné à mourir broyé ou aplati, a-t-il encore la force de vouloir vivre?

Vivre, c'est savoir choisir ses amis et ses ennemis; que le gouvernement fasse son choix entre la contre-révolution et la démocratie.

Si son retour à la République de février est sincère, qu'il vide les cachots remplis le 15 mai; sur un tel gage, le peuple retrouvera sa confiance peut-être.

D'ailleurs, quel est le crime de ces prisonniers? D'avoir conspiré? Pourquoi donc laissez-vous aux conspirateurs bonapartistes, orléanistes et henriquinquistes le champ libre, les coudees franches? La République à laquelle ils s'attaquent, à ciel ouvert, est-elle moins sacrée que l'Assemblée nationale?

Enfin, sérieusement, ces prisonniers avaient-ils prémérité leur violence contre l'Assemblée et la commission? Ce ne fut qu'un emportement soudain contre l'esprit réactionnaire qui leur apparut sur presque tous les bancs de cette enceinte. De complot, point; mais un gros mot lâché.

Et dites si c'était une chimère que la réaction dont la colère les jeta au-delà des barreaux. Elle a commencé par conspuer le gouvernement afin d'avilir la République; elle se fait une arme des prétendants de toutes les couleurs, son audace augmente.

Ainsi le 15 mai, Barbès se proclamait à l'Hôtel-de-Ville, et il est à Vincennes. Le 14 juin Louis-Napoléon Bonaparte a été proclamé sur la place de la Concorde, et son siège l'attend à l'Assemblée nationale.

La révolution de Février a-t-elle été faite pour mettre les princes en liberté et les républicains sous les verroux?

AMNISTIE, répétons-nous, ne fût-ce que pour corriger l'iniquité profonde de ce contraste; mais surtout afin que le peuple et le gouvernement se retrouvent ensemble, si c'est possible encore, sur le terrain de la Révolution.

Séance de l'Assemblée nationale.

Une grande représentation avait été annoncée. Sur les interpellations du citoyen Pascal Duprat, l'Assemblée devait expliquer le sens de son vote en faveur de l'admission de Louis-Napoléon Bonaparte. D'après la nature de l'explication, le pouvoir exécutif devait rester ou se retirer.

La curiosité était vivement piquée. Au déplaisir des amateurs du spectacle parlementaire, il y a eu bande sur l'affiche, vu la gravité des circonstances.

Soit; que tout le monde reste en place, nous y consentons, pourvu que le gouvernement gouverne au lieu d'avoir perpétuellement des crises. Nos pouvoirs républicains ne sortent d'une attaque de nerfs que pour tomber dans une autre. Morbleu! en finissons-nous?

L'ordre du jour appelait la discussion du projet de décret ayant pour objet la réunion de l'Algérie à la France. Nous passerons sous silence un débat que nous aurions besoin d'éclairer par quelques réflexions préliminaires; le moment n'est pas venu.

Il nous suffira de constater la vigueur avec laquelle Pierre Leroux, à propos de cette question de l'Algérie, a planté le socialisme à la tribune.

Transporter les lois et les institutions de la France en Algérie n'est pas le moyen de faire prospérer notre colonie africaine. Il s'agit de modifier profondément le régime social de la France elle-même, et rien n'empêche de commencer cette modification sur une terre moins hérissée que la nôtre d'obstacles aux nouveautés.

Tel a été le sens général du discours de Pierre Leroux qui a mérité et obtenu le silence, malgré l'ébahissement d'une partie de l'Assemblée et du ministère.

Votre Altesse impériale.

Savez-vous qui l'on salue de ce titre à Londres? Le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte.

Et nous affirmons que ce titre n'a pas cessé de lui être donné depuis la proclamation de Février.

Voilà le nouveau représentant du peuple.

C'est un être amphibie. Citoyen en public, prince en particulier, républicain devant les badauds auxquels il se montre par la fenêtre, et dans son salon, parmi ses courtisans, Altesse impériale, comme autrefois. Selon la circonstance, il est l'un ou l'autre, allant terre à terre ou prenant l'essor, ayant des pieds ou des ailes.

Au surplus, les opinions du prince-citoyen ont été imprimées, et voici ses paroles au colonel Vaudrey, telles que les rapporte une brochure publiée en 1838.

« La France, disait Louis Napoléon, est démocratique; mais elle n'est pas républicaine. Or, j'entends par démocratie le gouvernement d'un seul par la volonté de tous; et par républicain, le gouvernement de plusieurs obéissant à un système. »

Plus d'engouement, peuple. Ne te fie pas à ces princes transformés en citoyens; leur naturel reprend toujours le dessus, et tout d'un coup ils se jettent sur la liberté comme la chatte métamorphosée en femme sur une souris.

Attendu que Louis-Napoléon Bonaparte n'est pas encore marié, l'empereur Nicolas, qui a des filles et des nièces, s'intéresse beaucoup, dit-on, au nouveau représentant du peuple. On sait que le tzar n'a pas dédaigné un Beauharnais pour gendre.

Quand nous sera-t-il permis de nous occuper de la solution des questions vitales de la France, au lieu d'avoir à gaspiller notre temps en débats stériles sur un chétif individu porteur d'un grand nom!

Crises périodiques.

Depuis notre Révolution, chaque mois a sa crise, et ces crises se correspondent avec une régularité singulière.

Le 17 mars, grande manifestation populaire;

Le 16 avril, grande manifestation bourgeoise;

Le 15 mai, violation d'une assemblée nationale impuissante par la Révolution;

Le 14 juin, tentative, au nom d'un Bonaparte, de toutes les réactions coalisées.

Fraternité populaire.

La classe bourgeoise s'imagine avoir suffisamment fraternisé avec le peuple, parce qu'aujourd'hui le peuple est électeur, éligible et garde national. Les ouvriers ont une façon plus complète d'interpréter le mot de Fraternité. Le fait que nous allons citer s'est déjà reproduit dans vingt endroits et dans cent circonstances différentes:

Les ouvriers menuisiers qui travaillent dans les ateliers de l'embarcadère de Tours viennent de prendre, sous forme de délibération, la résolution suivante:

« Considérant qu'un grand nombre d'ouvriers menuisiers sont sans ouvrage, et par suite, dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins de leurs familles;

« Voulant aussi montrer comment le mot fraternité, inscrit sur nos bannières, doit être compris;

« Arrêtons: Tout ouvrier travaillant dans l'atelier ne fera désormais que huit heures de travail par jour, afin de permettre au contre-maitre de l'atelier d'occuper avec nous des ouvriers pères de famille qui manquent d'ouvrage depuis longtemps. »

LE TRAVAIL A LA JOURNÉE.

Entre ouvriers, il est impérieusement utile d'analyser les douleurs actuelles du travail, afin que nos communes réflexions, rangées en bataille, se tiennent, nuit et jour, prêtes à monter à l'assaut.

Séparés l'un de l'autre par le gouffre de l'exploitation, aucune alliance, dégagée de l'intérêt matériel, ne vient prendre les mains de l'entrepreneur et du salarié pour les unir un moment dans une étreinte de concorde. Les jours qu'ils passent ensemble sont pleins d'actes qui les dégèrent; et ces deux bêtes humaines, qu'animalise le renversement des choses et qu'empoisonnent la haine et la méfiance, se montrent les dents devant les parts inégales de leur proie, sans s'attaquer pourtant, l'un retenu par sa chaîne, l'autre par des pressentiments funèbres.

Avant tout, pour mieux voir l'homme de ce lamentable récit, spécifions son état, supposons, si l'on veut, un menuisier embauché dans quelque grand établissement.

Ce travailleur, abandonné aux activités contre nature de notre civilisation, se lève à cinq heures du matin pour se trouver à six heures sonnant à l'atelier. En allant à ce rendez-vous, ses facultés d'artisan fonctionnent déjà; car la menuiserie, profession fatigante et compliquée, harcèle le corps, inquiète la pensée d'incessantes préoccupations, de sorte que l'ouvrier s'impatiente et gémit devant les dix heures de travail qui s'avancent pour dévorer son âme en jetant à sa bouche leur gain parcimonieux. Si la cloche de l'atelier le surprend en retard, obligé de précipiter ses pas, il grince sourdement contre les devoirs nombreux que lui rappelle l'impitoyable vibration; et s'élançant alors vers le lieu de son travail, cet homme a de singulières allures, la colère couve dans son regard; à ses élans d'esclave insurgé, on croirait qu'il court signer un pacte clandestin pour éventrer ce qui l'opprime.

Arrivé à l'établi, la lutte commence. D'abord, sa pauvre musculature, reposée un peu par le sommeil, s'acharne à la besogne. Cet ouvrier, cédant à l'habitude, fort de solidarité, dirige son adresse avec conscience sur la bonne confection de l'ouvrage. Rendu un instant aux intimes satisfactions d'un travail utile, il oublie ce qui l'entoure, ses bras vont, un détail de son métier s'achève favorablement, et poursuivant son œuvre, une heure s'est écoulée!

Quoiqu'un soupir meure sur son haleine, ce com-

pagnon ne ralentit pas ses mouvements pour penser à son chagrin. Causant avec lui-même, il s'encourage à traverser les neuf heures béantes devant lui sans trop les maudire; il s'applique à bien faire. Parfois, pris d'un accès d'inopportune gaieté, il fredonne le refrain d'un vieil air chéri que chanta son père; s'égarant peu à peu dans des caprices de sons qui dénatureront son premier souvenir, la mesure de sa joie change étrangement; car il se surprend à murmurer les lambeaux d'un chant de révolte qui simule la fusillade et les tambours battants.

Cependant, une heure reste encore à consommer avant d'atteindre celle du repos, et l'ouvrier s'irrite; car des rêveries viennent l'assaillir en étalant devant lui les richesses promises par les merveilles d'une bonne organisation. Etourdi du va et vient de l'entrepreneur ou de son contre-maître, forcé de s'entendre avec l'un d'eux sur des plans qui lassent l'attention, les observations brèves trouvent des répliques acrimonieuses, et les regards échangés des mécontentements qui creusent toujours davantage ce qui sépare si fatalement ces deux hommes.

Alors vient l'heure du premier repas où l'estomac de l'ouvrier, aiguillé par cet appétit que provoque un travail turbulent, ne s'alimente point selon les règles de l'hygiène, mais s'empli des mets plus ou moins frelatés d'un mauvais traiteur. Dans Paris surtout, où les localités des auberges sont étouffantes, où les manipulations d'une cuisine équivoque envoient au consommateur des miasmes continus, tout attaque l'ouvrier. L'air vicié dévore ses sens, et quoique son imagination, indépendante des lieux et des temps, aille loin s'inventer une existence harmonique, elle revient bientôt s'abattre dans les décombres du réel.

Toutefois, cet ouvrier veut absolument du bonheur. Il se hâte de manger pour s'appartenir un peu et s'égarer vingt minutes au fond de quelque vague espérance. Mais son oreille attentive, malgré lui se tient aux écoutes, car la cloche va bientôt sonner, et d'avance son timbre l'importune en éveillant des comparaisons dangereuses pour ceux qui vivent du travail des autres. Sa narine s'enfle, sa marche a des brutalités provocatrices, il écoute... La cloche détestable annonce qu'une autre heure commence en agitant cet homme d'une pensée d'insurrection.

Rentré à l'atelier le devoir soutient ce malheureux, il s'arme de résolutions devant les sept heures monotones, inévitables, dont il faut supporter le joug pour nourrir le corps. Souvent une difficulté de travail habilement vaincue le distrait un peu et trompe la longueur du temps; il s'applaudit de la réussite et veut faire part à son camarade du procédé heureux qu'il a saisi et bon à mettre en application. Mais l'autre, ou moins rebelle ou plus nécessaire, ne répond que furtivement, car il vient d'apercevoir l'œil abhorré du maître, souvent aux aguets en rôdant parmi ses ouvriers, et il craint de l'indisposer et peut-être d'encourir son renvoi qui le désolerait pour sa femme près d'accoucher.

Six heures à user encore! — Ce damné, indigné de cette sorte d'inquisition qu'exerce le maître, se sent remué par un bond de haine jusqu'au fond des os. Et quand cette commotion s'apaise enfin, il travaille violemment pour s'enivrer d'oubli. Un instant il parvient à s'éloigner des conseils de l'outrage, des sentiments de la mémoire implacable. Il travaille en forcené; mécanique vivante, il gagne au profit de son patron ce qu'il perd aux dépenses de sa force.

Mais sa pensée, furieuse à son tour d'avoir été mise au repos, l'emporte dans les plus extravagantes hypothèses qu'elle imagine sans fatigue. L'ouvrier, absorbé par la réflexion, sent ses bras se paralyser, la méditation le subjugué. Ce menuisier aperçoit-il, au-delà des tortures du voisinage, la cime d'un peuplier qui se balance dans les airs, il convoite l'existence végétative de l'arbre et s'ensevelirait volontiers sous son écorce pour ne plus souffrir. Des corbeaux viennent-ils à passer, il songe à la vaste perspective qu'ils dominent et dont il est privé; il cherche les belles campagnes où leur vol se dirige; alors, il envie ces oiseaux libres qui vivent selon les lois de Dieu; dans son délire, il ne veut que descendre de l'homme à l'animal.

Ramené au positif par son camarade qui l'avertit que le maître fronce le sourcil en espionnant ses distractions, il se remet à l'œuvre. En se ruant sur le bois, malgré lui, il analyse, toujours il compare! Le mauvais état de l'atelier, où ses copeaux, brisés sous son continu piétinement, élèvent une poussière insupportable et desséchante qui le fait blasphémer; la distance étroite que l'on observe entre les établis contourne ses mouvements, accable sa vigueur et le fait vociférer. Ah! ses desirs s'allument comme des torches; tout devient odieux, son maître lui-même et

les choses! Le second tiers du jour s'accomplit à travers une exécution.

Enfin, l'heure désirée du second repas est venue. Impatient et frugal, il a bientôt satisfait sa faim. De suite, il déchaîne ses passions populaires, c'est-à-dire qu'il révèle à ses camarades l'étendue de leurs droits, en ne leur exposant que la somme exacte de leurs devoirs. Son souffle excite ces parias abrutis; apôtre infatigable de la rébellion, il les entraîne dans un coin, et là, il leur dénonce les impôts de la chair et de l'âme qu'ils ont à payer à cette société qui les desherite. Alors, ces conjurés font serment de se cabrer contre le frein qui les étouffe.

Le son de la cloche tombe encore au milieu d'eux en leur donnant des soubresauts, et chacun s'en va à son ouvrage le cœur gonflé de débordement.

Maintenant, scrutateur redoutable, cet ouvrier descend dans ses misères et comprend, plus que jamais, qu'il supporte sa grande part dans toutes les pertes du patron sans aucun droit aux bénéfices. Il a honte des convenances, établies entre eux, qui le tiennent à distance, toujours en contre-bas! Il sait que l'exubérance prolifique des travailleurs est un fléau pour lui; car, à la porte de l'atelier, des ouvriers attendent qu'une place soit vacante. Et ce trop plein populaire de la civilisation le livre à la merci de celui qui sacrifie l'ouvrier à l'ouvrage et les hommes à l'homme.

Ce menuisier a la fièvre et la huitième heure du jour finit en augmentant ses souffrances.

Pourtant, ne voulant pas désespérer de tout, il cherche quelques faces amies, car la fraternité est sa première passion! Par un effort surhumain, il tente d'aimer son patron.... Mais ses regards, quoique sanctifiés par ce sentiment religieux, sont trop fixes pour apaiser l'antipathie; il est trop tard, la haine est brûlante, c'est ainsi que les déplacements de notre société l'ont voulu. Il persévère encore et regarde, le plus doucement qu'il peut, les enfants et l'épouse de ce maître; alors, il découvre en eux des exploités présents et futurs, et cette femme, pour lui, n'est qu'une surcharge ruineuse qui provoque par ses dépenses frivoles les exactions qu'il subit en y laissant de sa chair.

Une heure s'est écoulée, une autre heure reste encore à franchir, et celle-là, c'est la plus terrible, elle résume les autres: l'attente exagère dix fois sa durée. L'ennui, cette horrible occupation des êtres condamnés à des travaux devenus rebutants par la longueur de leur séance, l'ennui tourmente les membres et l'esprit de cet ouvrier. Les positions du corps, qu'exige le métier, l'importunent. Tout en lui veut s'échapper de lui-même et s'élaner vers quelque chose d'inconnu qu'il désire comme un bonheur. Le soir s'abat et son âme s'use en interrogeant les minutes.

Enfin la cloche s'ébranle! et cette fois c'est pour désertir jusqu'au lendemain cet atelier qui n'est qu'un hangar de vengeance, qu'une organisation pénitencière.

Le travailleur s'en va, lourdement et tristement, rejoindre sa famille. En arrivant chez lui, son bonjour est sombre; l'inquiétude l'absorbe. L'hiver prochain, s'il ne travaille pas, ses enfants se réveilleront la nuit pour lui demander du pain; s'il trouve un peu d'ouvrage dans cette saison dure, il en appréhende d'avance les odieuses veillées où l'âme, obstinément tendue vers les jouissances de l'étude, veut que l'homme abandonne ses travaux manuels, aussitôt nuit venue, et revienne dans sa demeure apprendre pour produire, et l'ulcère de tentations si le destin lui refuse l'exercice de ce droit imprescriptible.

Cet ouvrier n'a que la taille juste des innombrables malheureux qui comme lui vivent d'un travail saccagé par notre vieux monde. Hâtons-nous de nous associer et d'apporter à la même table les fruits de notre commune récolte, si nous ne voulons pas que les hommes s'égorgent et que leurs pauvres, fous de représailles, dansent sur les morts en brandissant les tisons d'un incendie épouvantable.

G. GAUNY.

Elections des départements.

DORDOGNE. — Barailler, Almie.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Picos.

ILLE-ET-VILAINE. — Méaulle.

BASSES-PYRÉNÉES. — Barthe.

HÉRAULT. — Laissac.

FAITS DIVERS.

— Voici le total des arrestations opérées du 7 au 14 juin, et dont la liste nominale est publiée par le Moniteur.

- 1 représentant du peuple (le citoyen Moreau).
- 2 avocats.
- 1 lieutenant des ateliers nationaux.
- 2 capitaines de la garde mobile.
- 1 capitaine au 19^e léger.
- 1 garde républicain.
- 1 tambour.
- 21 étudiants.
- 6 propriétaires et rentiers.
- 30 artistes peintres, architectes, sculpteurs, etc.
- 30 marchands négociants.
- 52 domestiques, garçons de salle, etc.
- 252 ouvriers de toutes professions.
- 40 employés, commis marchands.

— On a distribué samedi à l'Assemblée le projet de budget rectifié pour l'année 1848. Le projet de décret fixe les ressources ordinaires et extraordinaires à 1 milliard 684,965,870 fr., et les dépenses à 1 milliard 680,222,206 fr.

— Le comité du travail s'est occupé hier de la proposition de M. Dezeimeris, tendante à la suppression de tous les emplois inutiles et à la réduction du traitement des fonctionnaires publics, en prenant pour maximum le traitement de 12,000 fr. Le comité du travail s'est borné à admettre le principe de la réduction, sans se prononcer sur la quotité, sur laquelle il se déclare incompétent. Cette proposition, qui est en outre signée de soixante représentants, a été renvoyée à l'examen de tous les comités.

— Le comité a entendu le rapport de M. Waldeck-Rousseau sur le projet de M. l'abbé Raymond, ayant pour but de rattacher à la société, par une instruction religieuse et professionnelle, les enfants trouvés, les mendians et les condamnés libérés.

Les idées pratiques de ce projet ayant paru dignes d'un examen plus approfondi, la sous-commission de l'association a été invitée à en étudier les dispositions dans leur ensemble, et à en formuler la proposition pour être soumise au comité dans une des plus prochaines séances.

— On lit dans un journal rédigé sous l'inspiration de M. Lamartine :

« Après le 24 février, le Temple, faisant partie du domaine de l'Etat, avait été attribué à l'artillerie de la garde nationale pour y établir son état-major.

« Le jardin devait servir à renfermer les pièces de canon. Mais la mairie de Paris a cru devoir violer les dispositions d'un décret du gouvernement provisoire et elle a décidé qu'une portion du jardin dépendant du Temple serait convertie en une place publique.

Il est vrai que cette place doit prendre le nom de M. Armand Marrast, mais ce n'était pas une raison suffisante pour violer un décret rendu par le gouvernement provisoire.

« De plus, M. Armand Marrast a tranché là, de son autorité privée, une question considérée comme fort litigieuse jusqu'ici : c'est celle de savoir si le Temple appartient à l'Etat ou à la ville de Paris.

« Mais cette résolution a cela de grave surtout qu'elle va nécessairement obliger l'état-major de l'artillerie à se transporter autre part, et qu'à défaut de tout endroit central, il lui faudra s'établir dans le quartier de l'Arsenal.

« Défaire un projet du gouvernement, déplacer l'artillerie de la garde nationale de Paris, trancher une question de droit douteuse, et tout cela pour qu'il y ait à Paris un endroit appelé place Armand-Marrast, n'en est-ce point assez pour démontrer l'urgence d'une prompt réorganisation municipale? »

— Club de l'Union des brigadiers. — Une réunion générale des brigadiers des ateliers nationaux aura lieu samedi 17 courant, à 7 heures et demie du soir; dans un vaste local, rue Neuve-Saint-Nicolas, 44 bis, faubourg Saint-Martin.

Il sera donné à cette séance connaissance du résultat des démarches de la commission envoyée près du citoyen directeur des ateliers nationaux.

— Lorsqu'il était en exil à Londres, le citoyen Cabot reçut un jour la visite de Louis Napoléon, qui l'engagea à écrire en sa faveur. On s'expliqua sur le genre de république qui conviendrait à la France, mais on ne s'accorda pas, car Louis Napoléon voulait un président héréditaire. Le citoyen Cabot ne voulut rien écrire pour soutenir une telle prétention. Il n'en reçut pas moins une deuxième et même une troisième visite. Ce fut alors seulement qu'il signifia qu'il était inutile de se déranger davantage pour cette demande.

Le Gérant, Emile BARRAULT.

PARIS. — Imprimerie de Lacour, rue St-Hyacinthe-St-Michel, 33.